



PRESENTATION GENERALE DU CADRE D'ACTION DES JURISTES DE L'ENVIRONNEMENT / BURKINA FASO (CAJE/BF)

Le Cadre d'action des juristes de l'environnement / Burkina Faso (CAJE/BF) est une association apolitique, laïque et a but non lucratif intervenant dans le domaine de l'environnement.

Son but est de contribuer à l'amélioration de la gouvernance environnementale. Son siège social est à Ouagadougou.

Le CAJE/BF est composé de membres fondateurs, de membres d'honneur et de membres adhérents (ou actifs).

1. OBJECTIFS

Le CAJE/BF poursuit les objectifs suivants :

- Promouvoir le droit de l'environnement au Burkina Faso ;
- Faire connaître aux populations locales la dynamique de la gouvernance environnementale ;
 - Amener les organisations faîtières et les autres organisations de la société civile à s'impliquer davantage dans la gestion de l'environnement ;
 - Apporter l'appui technique aux institutions publiques et privées dans l'espace de dialogue et d'interpellation communautaire en matière de promotion de l'environnement ;
 - Valoriser la spécificité des politiques publiques en matière d'environnement ;
 - Mettre en réseau les organisations faîtières dans le but d'impulser le développement Durable ;
 - Former les organisations faîtières dans le but d'accroître la productivité dans leurs activités en lien avec le développement durable ;



- Contribuer à la promotion de la responsabilité sociale et environnementale au sein des entreprises locales.

2. MOYENS D'ACTION

Pour satisfaire ses objectifs, le CAJE/BF se donne les moyens d'actions suivants :

- Le renforcement des capacités et des compétences des acteurs ;
- La gestion des projets/programmes de développement ;
- La sensibilisation/information du public ;
- Le plaidoyer/lobbying ;
- La prestation de services ;
- Toute autre initiative pouvant aider à la réalisation de l'objet de l'Association.

Ces activités couvrent l'ensemble du territoire national.

3. ADMISSION OU ADHÉSION

Pour être membre du CAJE/BF, il faut adhérer aux dispositions des statuts, s'engager à respecter le règlement intérieur et payer les frais d'adhésions et cotisations annuelles.

Le dossier doit comporter une demande d'adhésion et un curriculum vitae pour les personnes physiques, une demande d'adhésion et le dernier rapport d'activité pour les personnes morales.

L'assemblée générale peut refuser les candidatures d'adhésion avec avis motivé aux intéressés.

4. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

Le CAJE/BF est composé de 2 organes :

- Une assemblée générale ;
- Un secrétariat exécutif.



L'assemblée générale

L'assemblée générale est l'organe suprême de l'association. Elle comprend tous les membres à jour de leur cotisation.

L'assemblée générale ordinaire du CAJE/BF se tient une fois par an.

Elle se prononce sur toutes les questions relatives à la vie de l'association.

Le Secrétariat Exécutif National (SEN)

C'est l'organe d'exécution de l'association. Il est élu par l'Assemblée générale et est composé de :

- Un(e) secrétaire exécutif ;
- Un(e) chargé(e) de programme ;
- Un(e) chargé(e) de communication ;
- Un(e) chargé(e) des opérations ;
- Un(e) chargé(e) des affaires financières.

Le Secrétariat Exécutif est composé d'au moins deux (2) jeunes filles ou femmes.

Les membres du Secrétariat Exécutif exercent une activité bénévole.

Le Secrétariat exécutif a démembrement au niveau local. Les membres de ces démembrements sont élus par l'ensemble des membres de la localité concernée.

5. FINANCES

Les ressources du CAJE/BF-Burkina Faso proviennent :

- Des cotisations ;
- Des subventions ;
- Des recettes provenant de toute vente de produits, de services ou des prestations fournies par l'association ;
- Des dons et legs ;
- De toutes autres ressources jugées valide par la législation en vigueur au Burkina Faso.



La cotisation annuelle est fixée à 5000f pour les travailleurs et 2500f pour les étudiants et l'adhésion fixée à 2500f pour les étudiants et 5000f pour les travailleurs.

NB.: Aucune recette pouvant compromettre les objectifs du CAJE/BF ne peut être acceptée.

Ouagadougou le 7 Décembre 2014

Le Secrétaire Exécutif National

Yda Alexis NAGALO